

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MÉTROPOLE DE LYON AUX CÔTÉS DES STRUCTURES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

La Métropole de Lyon coordonne l'ensemble de ses politiques en faveur de l'autonomie des personnes âgées à travers une politique transversale du vieillissement qui s'adapte aux nouveaux modes de vie et enjeux de société. Elle a notamment pour volonté de soutenir l'autonomie des personnes âgées et leur maintien à domicile tout en leur apportant une offre de services accessibles et adaptés.

Dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)¹, la Métropole de Lyon bénéficie du versement de 2,6M€ provenant de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) afin de prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées et de leurs aidants. Des fonds supplémentaires (1,2M€) versés par la CNSA seront répartis lors d'une décision ultérieure lors de la Commission permanente de la Métropole afin de financer des actions de préventions au sein des résidences autonomie.

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon : « Prendre soin de nos aînés et prévenir leur perte d'autonomie, tout en assurant des conditions de travail dignes pour leurs aidants, font partie de nos compétences. Grâce aux actions promues dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, nous pouvons davantage soutenir et développer les initiatives des acteurs de notre territoire, pour favoriser le bien vieillir et répondre au mieux aux enjeux de la prise en charge des personnes âgées. »

Chaque année, la CFFPA lance un appel à projets à destination des structures œuvrant dans le champ de la prévention afin de favoriser l'éclosion de projets innovants. De multiples acteurs y répondent sur des thématiques variées comme l'aide aux aidants, la promotion des aides techniques ou encore les actions collectives de prévention.

108 porteurs de projets du territoire ont ainsi été soutenus cette dernière année par la Conférence des financeurs à hauteur de 1,8M€. Parmi eux, le projet « Bien sur ses jambes » porté par les HCL, qui consiste en un ensemble de consultations permettant aux seniors de retrouver ou maintenir une bonne condition physique est soutenu à hauteur de 49K€ ; le café Chez Daddy, café intergénérationnel porté par Entourage solidaire, propose divers services : accès aux droits via une plateforme spéciale, accompagnement véhiculé pour les personnes qui ont du mal à se déplacer... est soutenu à hauteur de 30K€.

¹: La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) est une instance qui a été créée en 2015 dans le cadre de l'adaptation de la société au vieillissement. Elle a pour objectif de coordonner dans chaque département les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus ainsi que leurs financements, le tout dans le cadre d'une stratégie commune.

Contact presse Métropole de Lyon

Anaïs Mercier

amercier@grandlyon.com

04 26 99 34 27